

PLAN LOCAL D'URBANISME  
de  
HAMBACH



Règlement graphique  
Plan d'ensemble

Echelle : 1/5000e

Le D.P.U. est instauré sur toutes les zones U et AU par D.C.M. du 25/02/2013

Approbation P.O.S. : 18 mars 1986

Approbation P.L.U. : 30 janvier 2006

Approbation de la révision simplifiée du  
PLU par D.C.M. du : 30 juillet 2012

Approbation de la révision générale du  
P.L.U. par D.C.M. du : 25 février 2013

Approbation de la mise à jour du P.L.U.  
du : 14 décembre 2016

Approbation de la modification simplifiée  
N°1 du P.L.U. par D.C.M. : 19 mars 2018

Approbation de la modification de droit commun  
N°5 du P.L.U. par DCM du 05 février 2024

Atelier A4 architecture et urbanisme durables  
Nathalie VIX-CHARPENTIER architecte D.P.L.G.  
8 rue du Charolais Collis - 57000 METZ  
Tel : 03 87 76 02 52 - Fax: 03 87 74 82 31  
Email : avc@ateliera4.fr - Web : www.ateliera4.fr

4

Approbation de la modification de droit commun  
N°5 du P.L.U. par DCM du 05 février 2024

